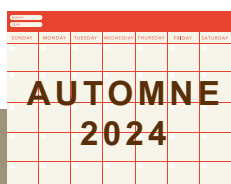


LES INFOS DES ARBRES DE L'AUBE



"Le vrai sens de la vie est de planter des arbres à l'ombre desquels on ne s'attend pas à s'asseoir."

Nelson Henderson,
auteur et descendant de fermier canadien



L'AGENDA

22.09 à Pont-Sainte-Marie
Fête du verger de l'Ozeraie

29.09 à Troyes
Kermesse à Notre Dame de l'Isle

4.10 à 19h00 à Vallant-Saint-Georges
Conférence sur les arbres de l'Aube par Joël Gilbert

13.10 à 10h00 à Utopia - Pont-Sainte-Marie
Projection du film "L'homme qui plantait des arbres"

14.10 à 19h00 à l'UTT - Troyes
Conférence sur les limites planétaires par Dominique Bourg

02.11 à 14h00 et 3.11 à 10h à Saint-André-Les-Vergers
Stand aux côtés des Croqueurs de Pommes

08.11 au Lycée de Croigny
Journée et conférence sur les arbres paysans par Dominique Mansion

21 au 24.11 à Montier-en-Der
Stand aux côtés de l'association A.R.B.R.E.S. au Festival photos



Chêne à Vauchassis

DENDROTELME

*Un terme qui a le potentiel d'effrayer même les curieux de nature par sa technicité apparente : ce nom a été construit à partir des racines dendro, arbre et telma, mare.
Des mares dans les arbres ?*

VOUS N'AVEZ PAS ENCORE ADHÉRÉ À L'ASSOCIATION !

**Vous aimez la nature, les arbres ?
Vous êtes sensible à la protection de l'environnement ?
Vous souhaitez agir, en accord avec vos convictions ?
Pourquoi ne pas nous rejoindre ?**

**Soutenir l'association est très appréciable.
Vous nous donnez de l'énergie.
L'importance du nombre d'adhérents renforce notre légitimité.**

Notre bulletin d'adhésion 

contact@arbresremarquablesaube.fr



MOT DU PRESIDENT

L'HEURE EST-ELLE AU DESESPOIR ?

Je pense que non si nous sommes un très grand nombre motivé pour agir et pour garder espoir que l'humanité (et avant tout ses dirigeants politiques et industriels) arrivera à sortir du tout-fossile pour faire en sorte que notre planète reste habitable, en faisant en premier lieu drastiquement baisser les émissions de gaz à effet de serre.... et vite !!

Ce dérèglement du climat accélère l'effondrement de la biodiversité. Il modifie les conditions de vie des espèces, les forçant à migrer ou à adapter leur mode de vie, ce que toutes ne sont pas capables de faire.

La France figure parmi les dix pays qui comptent le plus grand nombre d'espèces menacées. Enrayer cet effondrement est crucial : nous avons besoin de la nature dans toute sa diversité pour respirer, nous nourrir, mais aussi réguler le climat et nous préserver de ses aléas extrêmes.

- 30% des oiseaux des champs ont déjà disparu en France en 15 ans,
- 40% des pollinisateurs invertébrés sont en voie de disparition en France
- 14% des impacts sur la biodiversité sont issus du changement climatique global

Nous sommes à l'aube de la 6ème extinction majeure de la biodiversité. Exceptionnelle, celle-ci est 100 à 1 000 fois plus rapide que toutes les crises précédentes et c'est la première fois qu'elle doit son origine exclusivement à l'Homme, en raison de ses activités destructrices que sont les déforestations, les artificialisations des sols, les surexploitations, le changement climatique dû à nos activités, les pollutions chimiques, physiques, lumineuses, sonores et les importations d'espèces envahissantes et de maladies.

Bien entendu chacun peut agir en choisissant des moyens de transport à faibles émissions de carbone, en isolant son chez-soi, en baissant sa consommation de viande, en réparant, en compostant, en éteignant .. nous pouvons être les acteurs d'une multitude de petits gestes. Ne dit-on pas que les petits ruisseaux font les grandes rivières ?

Mais à mon sens, notre rôle doit être également la sensibilisation de nos contemporains car je m'aperçois que nous sommes encore trop peu nombreux à comprendre les incidences de nos modes de vies, nous avons été des enfants gâtés. Ce n'est pas uniquement aux jeunes d'agir, ce n'est pas aux générations Z (à partir de 1996) et suivantes de se soucier profondément de la protection de l'environnement. D'autant plus que ces générations ne sont pas aux manettes, elles ne dirigent pas politiquement et industriellement.

Notre, Votre association travaille en ce sens par ses actions :

- La poursuite de l'inventaire des arbres les plus remarquables de chacune des communes du département avec la mise en place d'un label départemental,
- La construction des dossiers pour l'obtention du label « Arbre Remarquable de France ou Ensemble Arboré Remarquable » suivie d'une remise officielle du label.
- Les actions de sensibilisation locale à la demande de partenaire (stand, projection de films avec débat, conférences...),
- Les actions de conservation comme pour les arbres paysans (les trognes) abritant une espèce animale protégée, l'Osmoderma Ermita.
- Les actions de médiatisation comme le concours « l'Arbre de l'Année », le prix de l'engagement associatif BPALC, le trophée du numérique de Perspectives Numériques 10.
- Et l'invitation de conférenciers, éminents spécialistes dans leur domaine qui informent et alertent.

Nous ne vous remercierons jamais assez pour votre soutien.

Le bénévolat est accessible à TOUS, indépendamment de l'âge, des compétences, du temps disponible, de la condition physique ...

Néophyte ou expert, l'évènementiel, le juridique, la construction de dossiers, l'informatique, la rencontre des autres, la sensibilisation, les projets, l'envie d'apprendre vous intéressent, alors votre aide même partielle sera très utile aux arbres !

**N'hésitez pas et contactez nous :
contact@arbresremarquablesaube.fr**



NOUS SOUHAITONS VOUS RENCONTRER...



Ce trimestre n'est pas comme les autres, il va être très important pour notre association.

En effet, 2 très belles conférences sont prévues, des animations sur le terrain et une présence de notre association au Festival International de la Photo Animalière et de la Nature de Montier-en-Der.

Le **14/10 à 19h00 en partenariat avec l'UTT de Troyes, Dominique Bourg*** interviendra sur « les leçons des limites planétaires ». Pour faire simple, lorsqu'une limite est dépassée, cela impacte directement l'équilibre du système Terre actuel (l'Holocène dans le jargon). Plusieurs limites dépassées peuvent conduire à la remise en question de ce fameux système dans son ensemble. En conséquence, cela remettrait en question la vie sur terre (qu'elle soit humaine, animale ou végétale).

Chaque élément présent sur terre a un rôle et contribue à un équilibre global. Si l'un des éléments est perturbé, cela provoque une instabilité. A partir de là, cela perturbe l'ensemble de l'équilibre. Il est important de noter ici que tout est lié et que le dépassement d'une limite planétaire a généralement un impact également sur les autres limites comme le réchauffement climatique.

C'est l'occasion de repenser nos modèles de sociétés, de façon à ce qu'ils soient plus vertueux non seulement pour l'homme mais aussi pour notre planète. Il s'agit d'un défi pour nos futurs ingénieurs qui devront développer et créer de la valeur de ressources non prédatrices et sans effet indésirable sur nos écosystèmes.

*Dominique Bourg est philosophe, professeur honoraire, Université de Lausanne, écrivain dont le dernier ouvrage s'intitule "Dévastation : La question du mal aujourd'hui", Puf, 2024 ». Une dédicace sera prévue en fin de conférence.

Le **8/11, en partenariat avec le lycée de Croigny, Dominique Mansion*** interviendra sur les arbres paysans.

Les arbres paysans disparaissent. La taille des arbres en trogne ou en têtard témoigne d'une complicité historique entre les arbres et les agriculteurs. La trogne est le résultat d'une technique d'exploitation de l'arbre auquel on a coupé le tronc ou les branches maîtresses pour provoquer le développement de rejets que l'on récolte ensuite.

Depuis plusieurs décennies il n'est plus rentable de tailler, il vaut mieux acheter. Donc ces arbres disparaissent avec la multitude d'espèces animales et végétales qu'ils abritent. Il est donc primordial de s'en préoccuper.

Nous organisons donc avec le lycée de Croigny une journée de sensibilisation vers les élus, les agriculteurs et le grand public. Nous remercions Groupama pour leur accompagnement financier.

*Dominique Mansion est le spécialiste national des arbres têtards, il est aussi auteur, illustrateur naturaliste (dont la flore forestière) fervent défenseur des haies. Une rencontre à ne pas manquer.

Les 22/09, 29/09, 3/10, 4/10, 13/10, 2 et 3/11, 9/11, 21 au 24/11 nous serons sur le terrain.

Le **22/09 à la Fête du Verger de l'Ozeraie**, une journée festive et éducative au cœur du verger pédagogique de l'Ozeraie, un véritable havre de biodiversité.

Le **29/09 à la kermesse de Notre Dame en Isle**, avec en préalable le vendredi une rencontre avec les élèves des écoles.

Le **3/10 pour une sortie Pique-Nique avec Nos Amis du Parc de la Forêt d'Orient** pour nettoyer les abords d'un très beau chêne leur appartenant.

Le **4/10 à Vallant Saint-Georges** pour mettre en avant nos plus beaux arbres du département.

Le **13/10 avec la ville de Pont-Sainte-Marie et le cinéma Utopia** pour la plantation d'une micro forêt, nous serons présents pour un moment d'échange et de présentation du projet de micro-forêt au Moulinet avec la projection du film « L'homme qui plantait des arbres ».

Les **2 et 3/11 à Saint-André-les-Vergers** avec les Croqueurs de Pommes.

Le **9/11 avec les Passeurs de textes** nous participerons à la sortie du livre « **Les beaux chênes de France et du monde** » de **Georges Feterman et Pascal Bourguignon**. Quelques-uns des chênes de notre département y figurent.

Du **21 au 24/11 au Festival International de la Photo Animalière et de la Nature de Montier-en-Der avec l'association A.R.B.R.E.S..**

Et nous avons encore pour ce trimestre d'**excellentes nouvelles** que nous vous dévoilerons en temps voulu.

RETOUR SUR NOS ACTIONS

FÊTE DU BOIS ET DE LA FORET AU MINEROY (AIX-EN-OTHE)

C'est entre 2 jours de pluie que la Fête du Bois au Mineroy, hameau d'Aix-en-Othe a rencontré son succès avec plus de 30 exposants et près de 5 à 6000 visiteurs.

A notre grand bonheur, nous n'avons pas eu de répit. Nous avons comme d'habitude rencontré des personnes très intéressées par les arbres, certaines venaient avec des photos, d'autres nous situaient l'endroit où trouver l'arbre qu'elles estimaient remarquable. Cela nous promet de beaux déplacements à la rencontre de ces arbres, souvent en forêt d'Othe mais également à Saint-Lupien et même plus loin à Soulaines-Dhuys.

Nos photos exposées des arbres inventoriés sont toujours très appréciées, pour certains ayant connus un des arbres dont les souvenirs remontent, pour d'autres c'est l'envie d'une future promenade.

Nous rencontrons de plus en plus d'élus sensibilisés à nos actions, les maires ou adjoints de Estissac, Aix-en-Othe, Maraye-en-Othe, Le-Pavillon-Sainte-Julie et bien d'autres encore. Nous remercions également Madame le Sénateur Vanina Paoli-Gagin pour sa visite, ainsi que Madame Briet-Clémont, présidente du Conseil Economique Social et Environnemental Régional (CESER Grand-Est).

Il est difficile de citer toutes les personnes venues nous rencontrer, mais nous les remercions TOUTES.



A LA DÉCOUVERTE DES « ARBRES-HABITATS »

C'est par un temps superbe que s'est déroulée notre sortie estivale, organisée à l'attention des adhérents, sur la thématique des micro-dendro-habitats, à la Maison du Parc de Piney.

Une vingtaine de participants, guidés par Eve DUSACRE, chargée de mission Forêt au PNRFO et guide du littoral, ont pu découvrir les différents types de micro-dendro-habitats qu'il est possible de rencontrer (cavités, blessures, excroissances...).

Formé de « dendro » qui signifie arbre en grec et « micro » qui signifie petit, il s'agit d'un ensemble de structures forestières de petites tailles qui constituent un lieu de vie pour la faune, la flore et les champignons : plus l'arbre est vieux et présente un diamètre élevé, plus la diversité et l'abondance des dendro-microhabitats s'accroît considérablement.

Après une présentation en salle et un pique nique partagé, nous avons pu mettre en pratique ces enseignements lors d'une belle et très conviviale balade en forêt.



VIE DE L'ASSOCIATION

FOCUS SUR NOTRE TABLEAU DE BORD

Adhésions :

L'association compte désormais 116 adhérents.
Pour ceux qui n'auraient pas encore adhéré, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Recensement :

325 arbres sont à ce jour inventoriés et cartographiés [ici sur notre site internet](#)

Retrouvez-nous également sur les réseaux sociaux :



NOUS RECHERCHONS UN LOCAL

*Afin d'améliorer le fonctionnement de l'association et développer ses activités, nous sommes à la recherche d'un bureau.
Merci de nous contacter au 06 60 31 83 85*

UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE PNRFO

Cette signature entre le Syndicat Mixte et la Gestion du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient (SMAG PNRFO) et notre association Les Arbres Remarquables de l'Aube renforce le lien existant depuis 2022 entre nos 2 entités.

Cet accord témoigne d'une volonté commune d'agir pour la mutualisation de nos compétences :

- partage d'informations sur les arbres remarquables,
- vulgarisation et information concernant des travaux, des études ou des actions de conservation sur les arbres remarquables,
- actions de formation, de sensibilisation du public et des collectivités, en particulier par la réalisation d'événements en commun dans les communes ayant un arbre remarquable ou d'intérêt national ou local sur leur territoire,
- actions de communication et de diffusion de l'information en particulier vis-à-vis des médias,
- possibilité de recherche de financements pour mener à bien les actions précitées.

A l'occasion de cette signature, nous avons pu admirer l'œuvre magistrale du sculpteur René Prestat " le bal rétro".

René Prestat disait : "Chaque arbre a une âme qu'il ne faut pas tuer en la travaillant trop. J'ai appris l'humilité pour parvenir à faire corps avec la matière car c'est seulement à cette condition que l'arbre va livrer le meilleur de lui-même". Au sujet des sculptures qui concernent la féminité il ajoute "Je n'ai rien fait, j'ai seulement dégagé la belle qui vivait à l'intérieur du tronc".

Rappeler son œuvre extraordinaire à l'occasion de cette signature pour les arbres, témoigne qu'un arbre ne meurt jamais. René Prestat a fait surgir de souches de noyer 30 personnages vivants qui composent le bal populaire de sa jeunesse : le flambeur, l'allumeuse, la Parisienne, le farfelu et les divers couples qui dansent.



Exposition visible à la Maison du Parc de la Forêt d'Orient



Marronnier du Parc de la Mairie de Clérey

HOMMAGE A PHILIPPE

Le décès brutal de Philippe, cet été, a plongé les membres de notre association qui le connaissaient dans une profonde tristesse.

Membre puis très vite bénévole, Philippe s'est investi dans la concrétisation et la bonne exécution de nos événements.

Il a notamment été très présent lors de notre participation au Festival des Jardins à Rumilly-lès-Vaudes et au forum des associations à l'UTT.

Il participait encore très récemment à la construction d'un nouveau circuit de visite d'arbres autour du lac de la Forêt 'Orient.

Son investissement, sa gentillesse, son brin d'humour étaient unanimement appréciés. Nous avons eu cette chance de l'avoir dans l'équipe rapprochée de notre association.

Philippe nous te regrettons vivement.

GRAND CONCOURS PHOTO AMATEUR 2024 "MON ARBRE REMARQUABLE"

ATTENTION !

il ne vous reste que quelques jours pour participer

Vous êtes amoureux d'un arbre aubois ?

Vous avez un arbre fétiche au pied duquel vous avez des souvenirs ?

Nous imaginons que vous possédez peut-être au moins un arbre dont vous estimez qu'il est le **doyen**, le **réfèrent**, le **plus beau**, le **plus étonnant**, le **plus méritant** au point d'être proposé à ce concours.

Il permet de mettre en valeur le paysage arboré du département.

Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au **30 septembre**

pour nous adresser vos contributions sur :

<https://form.jotform.com/241615326801046>

Soyez nombreux à participer !



SOUTIENS FINANCIERS

Nous tenons à remercier chaleureusement de leurs soutiens financiers le **Département de l'Aube** pour l'achat de matériels et la **Préfecture de région** au titre du Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA).

Ces deux appuis financiers nous sont précieux et nous permettront de poursuivre notre engagement en faveur des arbres et de leur environnement.

Nous sommes convaincus que notre travail contribue à l'enrichissement du département et de ses habitants, et plus largement la région Grand-Est.

Encore une fois, merci de votre confiance et de votre soutien.

FOCUS SUR LES MERVEILLES DE LA NATURE

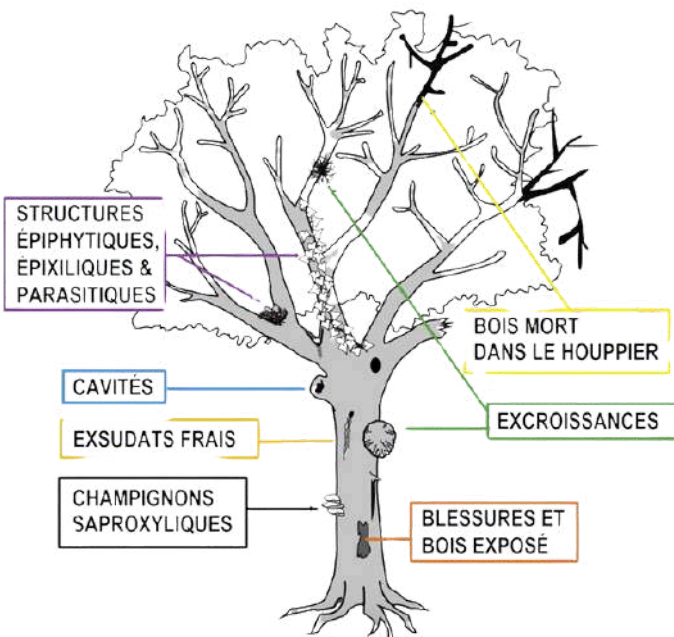
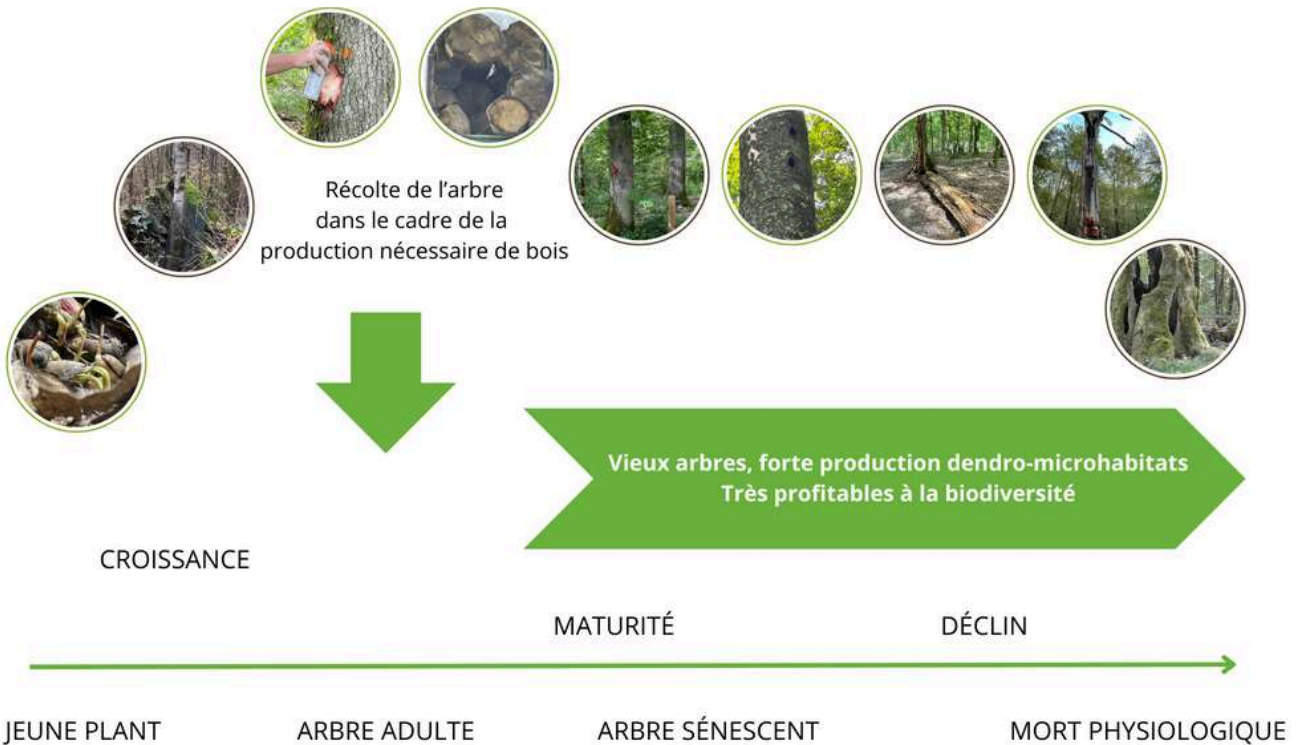
LES DENDRO-MICROHABITATS ET LA BIODIVERSITÉ

Nous sommes déjà tous passés devant des arbres avec d'étonnants « trous » dans le tronc ou avec de curieuses excroissances en nous demandant s'ils n'étaient pas malades ... Absolument pas, bien au contraire ! Et cela porte même un nom : les dendro-microhabitats.

Formé de « dendro » qui provient du grec « dendron » qui signifie arbre et « micro » qui signifie petit, il s'agit d'un ensemble de structures forestières de petites tailles qui constituent un lieu de vie pour la faune, la flore et les champignons. La durée de formation d'un dendro-microhabitat est très variable selon la nature de celui-ci, cela peut aller de quelques secondes à plusieurs dizaines d'années. Les arbres portant au moins un dendro-microhabitat sont appelés « arbres-habitats ». L'apparition de ces microhabitats est fortement corrélée à l'âge et au diamètre de l'arbre : plus l'arbre est vieux et présente un diamètre élevé, plus la diversité et l'abondance des dendro-microhabitats s'accroît considérablement.

Hors il n'existe plus beaucoup de vieux arbres dans nos campagnes et nos forêts car un arbre avec une cavité est considéré comme perte de valeur financière, et nous constatons encore des coupes rases, des monocultures.

Durée de vie d'un arbre théorique :



Moins de 1% des Chênes pédonculés (*Quercus robur*) âgés de moins de 100 ans portaient une cavité alors que ce chiffre monte à 50% pour les double voire triple centenaires.

Les individus de plus de 400 ans eux portent tous au moins un dendro-microhabitat.

Ce sont donc les arbres les plus vieux et les plus gros qui sont susceptibles de porter des dendro-microhabitats.

La nature de l'arbre joue également un rôle dans la distribution de ces habitats, les conifères présentant généralement moins de dendro-microhabitats que les feuillus.



Les **cavités** sont des trous dans le bois. Sur le tronc, en pied d'arbre ou en cuvette, elles sont créées soit par des insectes saproxyliques ou par des animaux comme les oiseaux excavateurs soit par des processus de décomposition du bois.

Ces **cavités** jouent un rôle important pour l'avifaune et les chiroptères mais également pour les champignons comme le *Phellinus robustus*, une espèce lignivore qui se nourrit de bois ou les coléoptères dont le Pique-Brune (*Osmoderma eremita*), particulièrement menacé.



Les **blessures et bois apparents** sont des points d'entrée pour les champignons. Ils sont créés par des effets mécaniques comme des cassures de tronc ou de cime, par le vent, la neige, le gel, les incendies ou le débardage du bois. Par exemple, les cavités à fente décollée sont particulièrement propices au repos, à la reproduction ou à l'hivernage de certaines chauves-souris et à la nidification d'oiseaux.



Le **bois mort** dans le houppier constitue un excellent habitat pour les insectes, en particulier les coléoptères xérophiles qui ont besoin d'un environnement chaud et sec. De nombreux champignons, lichens mais aussi insectes et larves viennent également y trouver refuge ce qui attire les oiseaux en quête de nourriture.



Les **sporophores de champignons** et myxomycètes sont les organes reproducteurs des champignons et des myxomycètes, des organismes mobiles d'aspect gélatineux et visqueux, quasi semblable à de la moisissure. Y sont regroupés les polypores pérennes et éphémères, les champignons colonisant les troncs d'arbres. Leur présence signifie la mort complète de l'arbre dans un temps plus ou moins bref mais ce sont d'excellents microhabitats pour la biodiversité.



Les **excroissances** surviennent à la suite d'une attaque parasitaire ou microbienne comme la loupe des bois, le chancre bactérien ou les balais de sorcières, qui sont toutes d'origine parasitaire (autre espèce végétale, bactérie, champignons...).

Les **structures épiphytiques**, épixyliques ou les parasites n'utilisent l'arbre que comme un support physique. Il s'agit notamment des bryophytes, des lichens, des fougères ou du gui, ainsi que des nids d'oiseaux et des invertébrés. Il y a également les microsols d'écorce et de houppier qui résultent d'une accumulation de matière organique en décomposition soit dans les crevasses de l'écorce soit dans entre les fourches de l'arbre.



Les **exsudats** sont des coulées de sève. Elles contiennent du sucre qui attire certaines espèces de coléoptères, de diptères et de papillons comme le Grand Mars changeant.

Plus les dendro-microhabitats sont nombreux, plus l'accueil de la biodiversité sera important. Ils sont en effet indispensables à des milliers d'organismes car ils servent de substrat et fournissent nourriture, perchoir, lieu d'alimentation, de reproduction et nichoir pour une grande variété d'espèces vertébrées, invertébrées et de champignons.

D'autant plus quand on sait qu'au moins 25% des espèces forestières dépendent ou profitent du bois, mort ou vivant, et que nombre d'entre elles font partie des organismes les plus menacés des écosystèmes forestiers européens. Les cavités de pied, de tronc ou les écorces décollées sont considérées comme des indicateurs de biodiversité (bio-indicateurs) : on retrouve principalement des insectes, des arachnides, des gastéropodes, des oiseaux, des amphibiens, des reptiles et quelques petits mammifères ainsi que des champignons et des lichens. Par ailleurs, certains microhabitats hébergent des groupes spécifiques. C'est le cas de ce qu'on appelle les dendrotelmes. Il s'agit de cavités remplies d'eau de manière intermittente, qui hébergent des espèces animales, végétales et fongiques inféodées au milieu aquatique et que l'on trouve dans les forêts tempérées. D'ailleurs, plus de la moitié des insectes vivant dans les dendrotelmes (de « dendron » et « telma », la mare) leur sont strictement rattachés comme les larves de *Systemus albimanus*, une espèce de la famille des mouches typiques de ces microhabitats aquatiques. A l'inverse, un microhabitat peut se voir occupé par une espèce que partiellement. Par exemple, la Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*), une espèce de chauve-souris, pourra tantôt utiliser une cavité de nidification d'oiseau, tantôt une cavité de tronc selon plusieurs paramètres liés à son cycle de vie et aux conditions de ces microhabitats. Autre exemple, les galeries d'insectes xylophages, qui creusent au sein même du bois mort, sont une zone de vie pour les araignées ou les abeilles solitaires et les cavités en pied d'arbre sont des protections physiques contre la pluie et la neige pour les petits mammifères et les amphibiens. Les dendro-microhabitats se trouvent donc tout autant sur du bois vivant que du bois mort ; on les appelle alors des dendro-microhabitats saproxyliques.

Les dendro-microhabitats sont des structures importantes pour la biodiversité.

Ces vieux arbres sont remarquables et entrent dans l'inventaire des Arbres Remarquables de l'Aube. Ces arbres se retrouvent en forêt, en campagne et en ville, bien qu'en ville ou en village l'apparition de grandes cavités et l'activité de certains champignons lignivores dangereux par leur important pouvoir de dégradation des arbres, condamnent en général les sujets à l'abattage pour raison de sécurité. Or l'abattage d'un vieil arbre n'est pas compensé par la plantation d'un jeune sujet. Il est donc important qu'un certain nombre de vieux arbres soit conservé sur l'ensemble du territoire et que la répartition des vieux arbres soit la plus homogène possible. D'autres solutions que l'abattage existent et sont envisageables dans certains cas, comme par exemple la diminution de la hauteur et de l'envergure, le haubannage ou la mise en place d'un périmètre de sécurité.

Si une espèce protégée est identifiée dans un arbre à cavités, les interventions, puisqu'elles portent atteinte à l'espèce, sont soumises à dérogation. Sinon, les peines encourues sont extrêmement fortes. Renseignez-vous avant d'abattre un arbre avec une ou des dendro-microhabitats.

RETROUVEZ TOUTES NOS LETTRES "LES INFOS DES ARBRES DE L'AUBE"



sur CALAMEO
<https://www.calameo.com/account/book>



IMPLANTONS DES HAIES POUR UN EFFET BÉNÉFIQUE SUR LE CLIMAT, LA BIODIVERSITÉ ET NOS PAYSAGES !

Vous savez tous ce qu'est une haie ! Ces formations végétales linéaires, composées le plus souvent d'une diversité d'essences d'arbres, d'arbustes et d'arbrisseaux, forment un écosystème à part entière.

Nos anciens les implantaient un peu partout sur le territoire rural, au bord des chemins, autour des prés, pour structurer les paysages agricoles mais surtout pour profiter de leurs multiples bienfaits.

Malheureusement, le remembrement rural mené entre les années 50 et 80 (afin d'améliorer la productivité dans l'agriculture par la constitution de grandes parcelles de terres), a fait disparaître progressivement les obstacles à la mécanisation que sont les bosquets et les haies. C'est notamment le cas dans notre Champagne crayeuse, où les forêts de pins et les haies ont progressivement disparu du paysage au profit des grandes cultures céréalières.

Dans l'Aube, aujourd'hui, on retrouve des haies essentiellement en Champagne humide, zone recouverte à 30 % d'arbres (forêts d'Othe, d'Orient, du Temple...). Elles entourent le plus souvent les pâturages, créant des paysages ombragés et bucoliques à souhait. Elles sont fréquemment composées d'aubépines, d'églantiers, de cornouillers sanguins, de pruneliers, merisiers, sureaux, de noyers, d'érables champêtres ou sycomores, de noisetiers. On y retrouve également quelques espèces exotiques dites envahissantes, telles que le robinier faux-acacia, la renouée du Japon, la vigne vierge commune ou le buddleia de David.

Mais les haies ne jouent pas seulement un rôle paysager !

Elles présentent de multiples intérêts :

- *Des intérêts agronomiques tout d'abord, en réduisant la vitesse du ruissellement de l'eau de pluie, qui s'infiltré mieux grâce aux systèmes racinaires des haies,*
- *Elles contribuent à préserver nos ressources en eau, en jouant un rôle de filtration et de purification des sols par l'absorption des nitrates et produits phytosanitaires par les racines,*
- *Elles ont un effet brise-vent non négligeable et servent à abriter les animaux d'élevage des intempéries (ou accessoirement les promeneurs...),*
- *Elles constituent un réservoir de carbone, contribuant ainsi à lutter contre le changement climatique,*
- *Elles présentent également un grand intérêt écologique : Leurs écosystèmes accueillent une biodiversité très riche, et notamment des auxiliaires de culture utiles à l'agriculture (coccinelles, chrysops, syrphes, etc...) qui vont réguler les ravageurs des cultures, permettant ainsi de limiter l'usage des produits phyto-sanitaires ou insecticides). Elles servent de gîtes et de couvert pour une multitude de petits mammifères (hérissons, renards, pipistrelles communes) ou d'oiseaux (hibou moyen duc, épervier d'Europe, pie grièche écorcheur, bruant jaune...),*
- *Elles apportent une floraison complémentaire aux cultures agricoles en place, permettant de nourrir les pollinisateurs indispensables aux cultures,*
- *En composant une trame verte, elles constituent des corridors écologiques permettant à la grande faune sauvage de se déplacer en toute discrétion,*
- *Elles peuvent enfin, si elles sont gérées durablement, constituer également un intérêt économique en produisant du bois, ou des fruits selon les essences implantées.*



Haies à Rouilly-Sacey

Afin d'aider à réimplanter des haies sur notre territoire, plusieurs appels à projets sont actuellement ouverts par l'État et la Région Grand Est. Ils permettent de subventionner à 80 voire 90%, les projets de nouvelles plantations de haies ou d'arbres intra parcellaires, mais aussi de régénération naturelle assistée et de gestion durable des haies.

N'hésitez pas à le faire savoir autour de vous, pour voir reverdir les haies dans notre campagne auboise...

Toutes les informations pratiques autour de ces appels à projets sont disponibles sur le site de la DRAAF Grand Est :
<https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/l-appel-a-projets-volet-investissements-du-pacte-en-faveur-de-la-haie-en-grand-a4442.html>

NOS ARBRES A L'HONNEUR

Nous sommes régulièrement confrontés à la difficulté de différencier l'histoire d'un arbre de sa légende et bien souvent nous prenons la légende comme une histoire idéale, cette qualité romancée de l'histoire lorsque la vérité est interprétée à l'avantage de son auteur. Quoiqu'il en soit les arbres traversent l'histoire des hommes. Agés de plusieurs centaines d'années, ils sont les témoins des plus grands événements historiques. D'autres sont des symboles de paix, de liberté, de sagesse ou de fertilité.

Voici quelques faits qui nous ont été récemment rapportés :

LE CHÊNE DE MADAME MÈRE DE L'EMPEREUR À PONT-SUR-SEINE

D'après certains écrits « Les châteaux de Pont et de Chavigny sont deux des plus superbes maisons de France » et plus belles que Vaux, sans contredit, et que Meudon... ». Les jardins et les parterres, qui s'étendaient jusqu'au bord de la Seine étaient ornés de statues, de balustrades, et entrecoupés de canaux. Ils étaient remarquables par des plantations magnifiques.

C'est donc tout naturellement que des hôtes prestigieux y séjournerent. Citons la Grande Mademoiselle, la plus riche héritière d'Europe de l'époque, Anne Marie Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, petite fille d'Henri IV. Marie de Médicis et Richelieu furent également souvent invités.

François Xavier de Saxe, l'un des plus grands personnages de son temps, fils du roi de Pologne acheta Pont en 1780. Et c'est à cette période que naît l'histoire idéale « **Peut-être le grand chêne date-t-il de cette époque** ».

Napoléon, qui cherchait une propriété pour sa mère, achète le château en 1805. Il lui écrit « J'ai acheté pour vous le château de Pont. Vous avez là l'une des plus belles campagnes de France ».

Continuons la légende et imaginons Madame Mère de l'Empereur, se plaisant à Pont, recevant ses amis et sa petite cour dont l'impératrice Joséphine, tantôt à l'ombre du chêne, tantôt près des platanes plantés par son jardinier en bordure de la Seine.

Le château souffrira de l'incendie lors de la campagne de France, la dernière phase de la guerre menée par la Sixième Coalition contre l'Empire français.

Notre chêne connaîtra ensuite Casimir Perrier qui lui apportera un jardin potager, l'un des plus grands du département avec 1680 arbres soumis à la taille, 25000 plants de fleurs et une collection de cerisiers le long de la pièce d'eau. Quatre générations habitèrent la propriété parmi lesquelles le Président de la République Jean-Paul Casimir Perrier.

Savoir que notre chêne a certainement entendu des confidences et autres secrets d'état et qu'il les gardera secrets à jamais excite notre imagination.

Alors histoire ou légende ? à chacun sa préférence.

